



DÉMATÉRIALISATION DES NOTIFICATIONS

GAGNONS EN PERFORMANCE

UN GAIN DE TEMPS SUR LES
ÉCHANGES D'INFORMATIONS
ET LES RÉPONSES RAPIDES



“ Confort et performance ! Voilà résumé en 2 mots tous les avantages de la dématérialisation des notifications Safer. Grâce au travail complémentaire mené par la Safer et nos fournisseurs de logiciels, le temps d'établissement d'une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) par nos collaborateurs est désormais réduit de 50 % par rapport au traitement papier. Les éléments d'informations ayant déjà été intégrés dans le dossier informatique, ils peuvent ainsi être facilement réutilisés pour la saisie de la DIA. Celle-ci est immédiatement adressée à la Safer qui peut la traiter instantanément. Fini les recommandés et les délais postaux ! ”

Christophe CAULIER
Notaire Associé



Les notifications dématérialisées sont intégrées automatiquement dans vos logiciels métiers via des flux informatiques.
À l'inverse des notifications papiers qui doivent être envoyées et saisies.



VOS AVANTAGES

Gain de temps et réduction des coûts

Un fonctionnement plus efficace

- **Suppression** des recommandés avec accusé de réception et de l'utilisation du papier
- **Suppression** des délais postaux
- **Évite** les doubles saisies
- **Instruction accélérée** des demandes rapides

Sécurisation juridique

Bénéficiez d'un système plus sécurisé

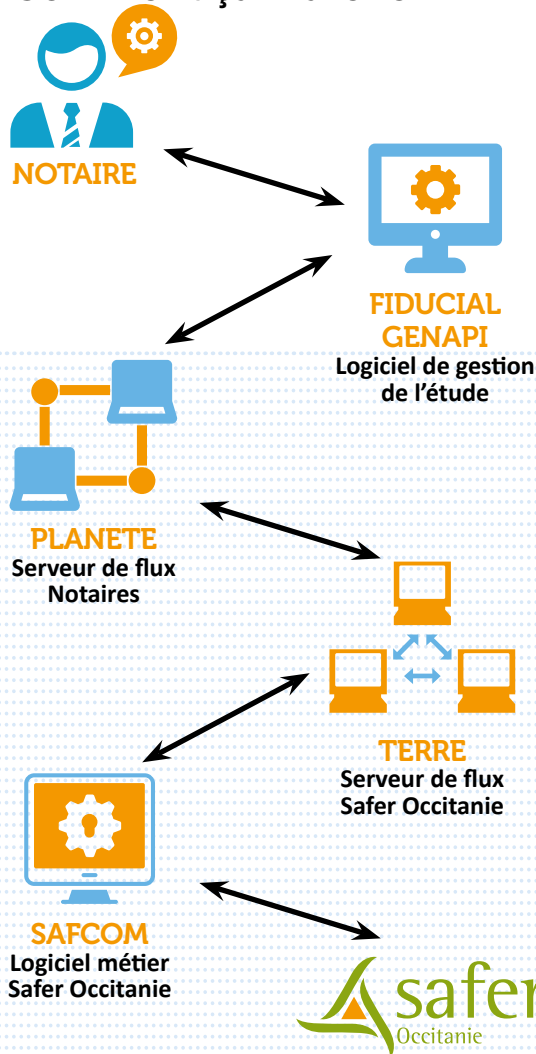
- **Traçabilité** des échanges
- **Délais indiqués** immédiatement



**La terre, votre projet,
notre passion**



Comment ça marche ?



Amélioration du traitement des réponses rapides

Barèmes

- Demande sous **72 heures**
le tarif est de 660 € TTC
- Demande sous **15 jours**
le tarif est de 480 € TTC
- Demande sous **1 mois**
le tarif dépend du montant
de la transaction
< 50 K€ = 120 € TTC
> 50 K€ et < 300 K€ = 180 € TTC
> 300 K€ = 360 € TTC

Comment passer à la dématérialisation ?

Contactez votre fournisseur d'accès

Supports des notaires

ADSN : servicedclient.groupeadsn@notaires.fr ou 0 800 306 212

GENAPI : 04 67 15 44 44 / FIDUCIAL : 0825 12 02 01

Documentation accessible aux notaires

Toutes les informations utiles sont accessibles dans l'Intranet
Notaires à l'adresse suivante (source ADSN) : intra.notaire.fr

Pour plus de renseignements

rendez-vous dans votre espace notaire :

www.safer-occitanie.com/fr/page/espace-notaires.php

Code d'accès :

Identifiant : **Notaire-Occ**

Mot de passe : **N*Etu-2NoTR**

Parlons-en !

Retrouvez le contact du service départemental de votre secteur sur
www.safer-occitanie.com ou par téléphone : **09 70 10 20 30** choix « service
notification » puis tapez les deux chiffres du département de situation des biens.



La terre, votre projet,
notre passion